REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DE L'EXTREME - NORD

COMMUNE DE MOKOLO



REPUBLIC OF CAMEROON

FAR NORTH REGION

MAYO-TSANAGA DIVISION

MOKOLO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de





Réalisé par : TAMMOUNDE SPERANZA

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)







JUIN 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
Préface	iv
RESUME	v
SIGLES ET ABBREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
Contexte et Justification	1
2. Objectifs de l'enquête	2
3. Structuration du rapport	2
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	3
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION	
PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOKOLO	9
II.1 Présentation de la commune	9
II.1.1 Situation administrative et historique	9
II.1.2 Situation démographique	10
II.1.3 Situation géographique	11
II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle	11
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	12
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	14
II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau	14
II.3.2 Secteur santé	14
II.3.3 Secteur de l'éducation	16
II.3.4 Secteur des services communaux	17
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS	
CIBLES	18
III.1 Description de la population enquêtée	18

III.2 Approvisionnement en eau potable
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune
III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune de Mokolo
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune
III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable3
III.3 Services de santé
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires33
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires35
III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé37
III.4 Services de l'éducation
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune
III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation46
III.5 Fourniture des services communaux
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux
III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune
III.5.4 Appréciation des services communaux

III 5 5 Actions anyigagées en vue de l'améliaration des services communeux	52
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux	32
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE	
CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	53
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	53
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	53
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif	54
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	55
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	62
ANNEXES	63

Préface

Depuis l'avènement de la décentralisation, la gouvernance locale a pris un coup de pouce non négligeable. L'amélioration des conditions de vie des populations dans nos communautés a été très appréciable dans plusieurs secteurs. Avec l'accompagnement du Programme National de Développement Participatif, la participation des populations a été mise à contribution à plusieurs niveaux : le diagnostic de la situation de référence, l'analyse des problèmes/problèmes communautaires, l'identification et la planification des solutions susceptibles de répondre aux besoins communautaires. À travers des appuis financiers multiformes provenant notamment du PNDP, de la DGD, du FEICOM, de certaines ONG, nous avons mis en place plusieurs infrastructures socio-économiques.

Cependant, bien qu'elles aient participées à l'élaboration du document de planification, le PCD, ces populations ne se sont pas exprimées sur la qualité des ouvrages socio-économiques implantés et la qualité des services offerts par les gouvernants locaux. Aussi, depuis 2014, le PNDP accompagne les Communes dans l'évaluation de ces différents services. Ainsi, la commune de MOKOLO à marquer un temps d'arrêt pour évaluer l'appréciation de la population par rapport à ce qui est fait à son endroit. A cet effet la Commune de MOKOLO a bénéficié de la deuxième phase d'évaluation des services rendu publiques dans les secteurs de l'eau, la sante, l'éducation et les services communaux, par la population à travers le ScoreCard, outil élaboré pour la circonstance, par le PNDP. Dans cette optique La mission de collecte a été confiée à l'OAL Tammounde qui s'est déployé pendant huit (8) jours dans la Commune à travers une équipe composée de trois (03) enquêteurs, d'un superviseur et coordonnée par un chef d'équipe.

De façon opérationnelle, le ScoreCard constitue un moyen efficace de gouvernance à travers lequel l'exécutif municipal s'imprègne des réalités concrètes pour orienter les intérêts socio-économiques de la population afin d'envisager une meilleure prise en charge de leurs besoins prioritaires. Les résultats permettront de réconforter les acquis ou de rectifier la démarche entreprise jusqu'ici. Toutefois, l'avenir reste promoteur, car la participation de la population aux réponses apportées au quotidien pour apporter un changement significatif dans notre Commune est désormais un acquis.

RESUME

L'espace communal de Mokolo dont l'objectif aura été de doter la commune d'un Plan Communal de Développement (PCD). Le PCD est un outil de référence, fédérateur des interventions et initiatives de développement socio-économique dans le territoire communal. Son élaboration ou son actualisation fait partie des éléments participant au processus du transfert de la mission générale de développement local durable vers les collectivités territoriales décentralisées

La mise en œuvre de la décentralisation constitue l'une des composantes de la stratégie de lutte contre la pauvreté contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la vision d'un CAMEROUN, pays émergent à l'horizon 2035.

Le Gouvernement associé aux partenaires au développement a formé un ensemble de programmes d'appui, parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP) pour accompagner les institutions communales encore fragiles et peu outillées, à la mise en œuvre du processus de décentralisation qui inclut l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD). C'est dans ce contexte d'accompagnement qu'une convention a été signée depuis 2006 entre le PNDP et la commune de Mokolo portant sur plusieurs programmes d'appuis.

L'actualisation du Plan de Développement Communal réalisé antérieurement, renommé Plan communal de développement à cause des mutations subies, est incluse dans la convention. Les changements portent sur la méthodologie, le contenu et la présentation du document final.

L'élaboration du Plan Communal de Développement de Mokolo a obéi aux techniques de la planification participative selon les étapes suivantes :

- Préparation du processus ;
- Diagnostic institutionnel communal réalisé de manière participative ;
- Diagnostic de l'espace urbain communal réalisé de manière participative dans 28 secteurs :
- Diagnostic participatif niveau village dans 28 secteurs;
- Consolidation des données du diagnostic et cartographie ;
- Planification, mobilisation des ressources et programmation ;
- Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participative ;

Cette méthodologie a été mise en œuvre avec la participation effective de toutes les parties prenantes, à travers des observations directes, des travaux de groupes, des séances plénières, des interviews semi-structurées.

Les résultats des diagnostics participatifs conduits tant au niveau de l'institution communale, de l'espace urbain communal que dans les villages révèlent que la commune dispose de grandes potentialités aussi bien dans ses ressources naturelles que dans sa situation géographique. Seulement, elle reste insuffisamment équipée en infrastructures socio-économiques. Les problèmes que rencontre la Commune sont de divers ordres dont voici les plus importants :

- La faible productivité pastorale ;
- La gestion anarchique du patrimoine foncier ;
- La précarité de l'habitat ;
- L'accès difficile aux services sociaux de base ;
- Le faible taux d'insertion professionnelle des jeunes
- Le mauvais état des infrastructures routières ;
- La dégradation continue de l'environnement et de la faune ;
- Le faible épanouissement de la femme et de la jeune fille ;
- Le faible développement des activités sportives, touristiques, culturelles et commerciales ;
- Le Faible développement des petites et moyennes entreprises et des services de transport;
- La Faible utilisation des résultats de la recherche ;
- Le Faible accès aux technologies de l'information et de la communication ;

Les difficultés d'accès aux informations.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APEE: Association des Parents d'Élèves et Enseignants

CEFAM: Centre de Formation pour l'Administration Municipale

CISL: Comité Interministériel des Services Locaux

CMA: Centre Médical d'Arrondissement

CND: Conseil National de la Décentralisation

COGE : Comité de Gestion

COSA: Comité de Santé

CTD: Collectivité Territoriale Décentralisée

CVC: Comité de Veille Citoyenne

CVUC: Communes et Villes Unies du Cameroun

DGD Dotation Général de la Décentralisation

ELECAM: Elections Cameroon

FEICOM Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunal

INS: Institut National de la Statistique

JEURAC: Jeunesse Rurale Active

MINATD: Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation

MINEDUB: Ministère de l'Éducation de Base

MINEE: Ministère de l'Eau et de l'Energie

MINEPAT: Ministère de l'Economie de la planification et de l'Aménagement du Territoire

MINESEC: Ministère des Enseignements Secondaires

MINSANTE: Ministère de la Santé publique

OSC: Organisation de la Société Civile

PADDL: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local

PCD: Plan Communal de Développement

PNDP: Programme National de Développement Participatif

PTF: Partenaire Technique Financier

RGPH: Recensement Général de la Population et des habitats

ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de MOKOLO7
Tableau 2. 1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune
Tableau 2. 2:Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune
Tableau 2. 3: Etat des lieux des services de l'éducation
Tableau 2. 4: Inventaire des services communaux
Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de
ménage suivant le milieu de résidence et le sexe
Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe
d'âge
Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de
résidence
Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique
Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau
tout au long de la journée
Tableau 3. 6 :Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau
tout au long de la journée
Tableau 3. 7 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin
en eau des ménages
Tableau 3. 8:Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé24
Tableau 3. 9: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau
Tableau 3. 10: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau
Tableau 3. 11: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES
Tableau 3. 12: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par
cette source
Tableau 3. 13: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source
d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence
Tableau 3. 14: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin
Tableau 3. 15: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon
l'intervalle du temps mis de satisfaction
Tableau 3. 16: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable
Tableau 3. 17: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans
l'approvisionnement en eau potable
Tableau 3. 18: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus
fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence
Tableau 3. 19: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation
sanitaire privé
Tableau 3. 20 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique
fréquentée pour l'obtention des soins
Tableau 3. 21: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 33

Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel
disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Tableau 3. 23: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant 35
Tableau 3. 24:Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation
sanitaire fréquentée pour les soins
Tableau 3. 25: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les
soins
Tableau 3. 26: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les
soins
Tableau 3. 27: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur
de la santé ;Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence
Tableau 3. 28: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement
et le milieu de résidence
Tableau 3. 29: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement
et le milieu de résidence
$Tableau\ 3.\ 30:\ Raisons\ de\ la\ préférence\ du\ privé\ au\ public\ pour\ la\ fréquentation\ d'un\ établissement\ scolaire\ 40$
Tableau 3. 31: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un
cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage
à cet établissement scolaire public
Tableau 3. 32: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire
fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence
Tableau 3. 33: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par
cycle d'enseignement
Tableau 3. 34: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence
de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle
Tableau 3. 35: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le
milieu de résidence
Tableau 3. 36: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu
de résidence 44
Tableau 3. 37: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines,
etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 45
Tableau 3. 38: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement
et la raison de non satisfaction
Tableau 3. 39: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le
secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence
Tableau 3. 40: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service
Tableau 3. 41: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service
Tableau 3. 42: Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal 49
Tableau 3. 43: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal
Tableau 3. 44: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Tableau 3. 45: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction
Tableau 3. 46: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par
$l'institution\ communale\ ;\ Proportion\ (\%)\ des\ m\'enages\ selon\ le\ type\ d'action\ et\ le\ milieu\ de\ r\'esidence\52$
Tableau 4. 1:Plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements 57

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et Justification

Depuis 2004, le Gouvernement s'est doté d'un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3ème phase démarre en avril 2016, après que le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aient jugé satisfaisante la mise en œuvre des deux précédentes phases. Pour cette phase dite de consolidation des acquis, l'Objectif de Développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est le : « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ».

A la faveur du financement additionnel IDA 18 destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés, la valeur cible de cet indicateur est passé de 160 à 360 communes. L'atteinte de cette nouvelle valeur cible repose singulièrement sur la réalisation d'une deuxième vague de ScoreCard après la première qui a effectivement couvert 153 communes et a été réalisée en 2019 par les Organisations de la Société Civile (OSC), avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS). Cette première vague du ScoreCard a permis de capter la perception des populations sur la qualité des services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place des mécanismes efficace de bonne gouvernance à travers lesquels des changements considérables peuvent être capitalisés dans les communes concernées par ladite vague.

Une fois de plus, l'opération ScoreCard dans la deuxième vague consiste en une évaluation de la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par cette offre. Elle porte sur 188 communes du pays, dont chacune obéit à l'une au moins des conditions suivantes : (i) elle n'a pas été intégrée dans la première vague du ScoreCard, (ii) elle a été dans la première vague du ScoreCard, mais n'a pas poursuivi le processus jusqu'à son terme et (iii) elle jouit d'un climat de sécurité. Cette deuxième vague du ScoreCard sera encadrée techniquement par une Coordination Technique Nationale et mise en œuvre sur le terrain par les OSC recrutés sur un contrat de trois mois, pour accompagner un groupe de communes à mettre chacune en place un mécanisme de CCAP.

Ce mécanisme mis en place dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et de la gouvernance de l'institution communale, vise à consolider l'implication des populations dans ces secteurs en vue de

l'amélioration de la qualité des services rendus par les biens et services offerts dans l'espace communal, aussi bien par le PNDP que par tout autre acteur de développement (y compris l'Etat à travers le BIP). Il s'appuie sur une évaluation de la satisfaction à travers le ScoreCard qui passe par une enquête de perception des populations sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans l'espace communal dans les secteurs ci-dessus énumérés. Ce document présente les besoins en données / informations à combler à travers la réalisation de l'enquête. Il précise les informations pertinentes que l'enquête réalisée dans une commune donnée, permettra de capter afin de nourrir un plan d'actions de conduite de changements dans ladite commune. Il comporte deux chapitres dont le premier présente le mode opératoire de l'enquête ScoreCard et le deuxième les besoins spécifiques qu'elle devra combler en vue de la mise en place des mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique dans les 188 nouvelles communes cibles.

2. Objectifs de l'enquête

Comme toute enquête de satisfaction, l'objectif principal de l'enquête ScoreCard est de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

3. Structuration du rapport

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune de MOKOLO. Il se décline en quatre (04) chapitres. Le chapitre I traite de la synthèse méthodologique de l'enquête. Au chapitre II, nous présente les éléments relatifs à l'offre publique et au contrôle citoyen dans la commune de MOKOLO. Le chapitre III expose les principaux résultats issus de l'analyse des données de terrain, ainsi que les améliorations suggérées suivies des principales recommandations. Au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de MOKOL

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 106 villages de la commune de MOKOLO. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de MOKOLO. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnées par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile. C'est le cas de la commune de MOKOLO avec 12 grappes de 22 ménages et 03 grappes de 23 ménages.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

 P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h,

 P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h, M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h.

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{Ihi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) TAMMOUNDE Esperanza sélectionnée pour le lot 1 des communes de l'Extrême-Nord en vue de la mise en place du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune de MOKOLO. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 31 Mai au 08 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de MOKOLO

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
01	1615	Boua,Gaïmaï awatak	23	0	0	0	RAS
02	1616	Quartier maire	23	0	0	0	RAS
03	1617	Boungueré malika	23	0	0	0	RAS
04	1618	Tongo	23	0	0	0	RAS
05	1619	Mbikem, kapsiki,tacha haman gawar	23	0	0	0	RAS
06	1624	Damzaï wayamtabak	23	0	0	0	RAS
07	1625	Zamaï lamordé	23	0	0	0	RAS
08	1627	Winde garwar 2	23	0	0	0	RAS
09	1628	Gnibago quartier gadabouwol	23	0	0	0	RAS
10	1629	Sabongari	23	0	0	0	RAS
11	1630	Kidé	23	0	0	0	RAS
12	1631	Mingliya	23	0	0	0	RAS
13	1632	Zamalao	23	0	0	0	RAS
14	1633	Badam, tadagaola,tabadjam	23	0	0	0	RAS
15	1634	Sabongari, mamsour	23	0	0	0	RAS
Total				0	0	0	

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC TAMMOUNDE Speranza, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de

rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOKOLO

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

Mokolo, chef –lieu du département du Mayo Tsanaga, et de l'arrondissement du même nom, est une ville qui a deux lamidats depuis 1957. Il s'agit notamment de la chefferie de Mokolo-Centre avec à sa tête sa majesté Yacouba Mohammadou Mourtalla et la chefferie de Matakam-Sud chapotée par sa majesté Djaligué Zogoï. Les deux chefferies curieusement, sont situées seulement à enivrions 300m l'une de l'autre. Un cas rare dans le paysage des pouvoirs traditionnels au Nord Cameroun. La chefferie de Mokolo-Centre, « la première chefferie revient aux groupes allogènes, aux bergers peuls en provenance du Nigeria et aux musulmans ». La chefferie de Matakam-Sud, la deuxième, « quant à elle, appartient à l'ethnie Mafa et aux autres ''groupes anciens'' de la région ».

L'histoire de la création de la ville de Mokolo commence en 1830 par les ''envahisseurs'' peuls qui fondèrent le lamidat à Mokolo après avoir défait les Mafa et dont certains d'entre eux furent contraints de reprendre le chemin des montagnes dans le but d'échapper au commandement des nouveaux maîtres des lieux. C'est au cours de la décennie 1910-1920 que Hama Yadji, Lamido de Madagali, créa un poste militaire foulbé, plus avancé que ceux de Wanday et de Kossehon, afin de mieux asseoir son autorité sur ces zones d'insécurité, et de protéger la voie de Maroua.

En 1922, l'administration française crée la subdivision du MARGUI WANDALA avec pour chef-lieu Mokolo. Mokolo devint alors une base militaire et administrative servant à la pacification des montagnes. Cette nouvelle circonscription dépendait alors de Maroua. Pendant la colonisation, l'autorité peule imposée dans la localité connait un relâchement.

Vers 1930, sont installés un pénitencier, une école, un service de santé et les premiers éléments d'une infrastructure administrative. Le marché est créé en 1934. Par la suite, Mokolo est érigée en préfecture du Mayo-Tsanaga, département qui englobe la plus grande partie des monts Mandara.

Depuis sa création, la ville de Mokolo a connu le règne de cinq lamibé. Il s'agit notamment de FASSAHA (1925-1927), YACOUBA (1927-1946) et MOHAMADOU (1946-

1947), IDRISSOU (1948 à 1990) et Yacouba Mouhamadou Mourtalla 'actuel lamido encore en fonction.

Créée le 31 décembre 1960 par la loi 60/80, la commune de Mokolo s'étend sur une superficie de 1650 km². Elle compte 106 villages pour une population d'environ 310 000 habitants.

Le conseil municipal est constitué de 61 conseillers ressortissants de tout l'espace communal repartit dans plusieurs groupements sociologiqueS (Mafa, Moufou, Peulh, Hidé, Kapsiki, Mabas, Guiziga ...)

Sur le plan administratif la commune couvre territorialement la superficie de l'arrondissement de Mokolo repartit en 02 chefferies de 1^{er} degré, 05 chefferies de 2^{ème} degré et 106 chefferies de 3^{ème} degré.

II.1.2 Situation démographique

Selon les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2005, la Commune de Mokolo compte 242 274 âmes dont 117 009 hommes et 125 265 femmes. Cette population est inégalement répartie entre l'espace selon qu'il s'agisse de l'espace urbain ou de l'espace rural. Dans l'espace urbain, on dénombre 33 335 habitants, soit 17 264 hommes et 16 071 femmes alors que dans l'espace rural, on compte 208 939 habitants, avec 99 745 hommes et 109 194 femmes. On constate un faible effectif des femmes en ville. Cela se justifie par le fait de l'exode rural qui vide les jeunes hommes du village pour aller chercher un emploi rémunérateur en ville. Les femmes restent au village pour cultiver. La Commune de Mokolo se caractérise par une forte densité démographique, elle est d'environ 145 hab. /km² dans les zones montagneuses et de moins de 100 hab. /km² dans les plaines. Cela confirme la réalité selon laquelle les montagnes ont servi pendant longtemps comme des refuges.

Avec un taux d'accroissement naturel annuel de 3% environ, la population actuelle de la commune de Mokolo peut être estimée à 315.000 habitants environ.

La population de la commune de Mokolo est essentiellement jeune. Les jeunes de moins de 18 ans représentent un peu plus de la moitié de la population (56%). Cette franche de la population est celle qui a besoin d'être encadrée, éduquée et employée. C'est dire que la commune a un grand défi à relever pour encadrer cette jeunesse et pour lutter contre le chômage. Les personnes de plus de 60 ans par contre représentent seulement 5%. Cela explique que

l'espérance de vie est relativement trop basse. C'est un autre défi pour la commune de relever les plateaux techniques des formations sanitaires, de créer de nouvelles structures sanitaires et de recruter massivement le personnel de santé qualifié. La faible couverture en soin de santé se fait encore sentir au niveau des populations handicapées : au moins 01% de la population vit avec un handicap. Sur le plan éducatif, la commune doit encore faire beaucoup d'effort, sur les 63 421 enfants âgés de 6 à 14 ans, seulement 32 243 enfants vont à l'école soit la moitié. Les difficultés auxquelles la commune doit faire face ici est l'encadrement de ces jeunes désœuvrés qui demeurent un danger permanent pour leur communauté autant que pour le pays.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de Mokolo est l'une des plus grandes du Cameroun. Elle s'étend sur 1 650 Km² et compte deux chefferies de premiers degrés, cinq chefferies de deuxièmes degrés et 106 chefferies de troisième degré. Sa population est estimée à 310 000 âmes environs. La commune de Mokolo fait partie des 08 Communes qui constituent le Département de Mayo Tsanaga dans la Région de l'Extrême Nord Cameroun.

La Commune de Mokolo est limitée :

- Au Nord par les communes de KOZA et de MOZOGO;
- A l'Est par la Commune de GAZAWA et SOULEDE ROUA;
- A l'Ouest par la Commune de BOURRHA et la République sœur du Nigéria ;
- Au Sud par les Communes de MOGODE et HINA.

La ville de Mokolo est située à :

- 1 262 Km de Yaoundé (capitale du Cameroun) en passant par N'Gaoundéré (train) ;
- 80 km de la ville de Maroua (Chef-lieu de la Région de l'Extrême Nord)

La carte ci-dessous présente la Commune de Mokolo dans le Cameroun et dans le département du Mayo Tsanaga.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les principales ressources disponibles au niveau de la Commune intègrent :

 L'agriculture avec ses multiples spéculations s culturales, notamment la culture de rente (coton), la culture des légumineuses (arachides, niébé, voandzou, soja), la culture des céréales (sorgho de saison de pluies, sorgho de saison sèche, maïs, mil pénicilliaire), la culture des tubercules (patate douce, taro, macabo, pomme de terre, manioc, etc.) et les cultures maraîchères (tomates, oignons, ails, gombo, aubergines, laitue, carottes, choux, poireaux, autres légumes et feuilles). Autres variétés culturales : canne à sucre, souchet comestible, sésame, etc.

- La disponibilité des terres agricoles qui représentent le principal capital en agriculture activité majeure dans la Commune.
- Le barrage situé à quelques encablures de Mokolo peut être valorisé pour la construction des Adductions d'Eau Potable, la pêche, le maraichage, etc.
- Le réseau hydrographique constitué du mayo Tsanaga et du mayo Louti peut être valorisé à travers la construction des mini-barrages de retenues pour constituer des réserves d'eau qui devient rare en saisons sèches et par voie de conséquence pour l'irrigation agricole;
- Le dynamisme des peuples stimulés par les échanges transfrontaliers ;
- Les populations nombreuses, jeunes et dynamiques (disponibilité de main- d'œuvre) ;
- Une potentialité touristique à valoriser : courses hippiques, objets d'art local, cases traditionnelles, fêtes de récoltes aux nombreuses dénominations, poteries, chefferies traditionnelles, etc.

On estime la population à 315 000 âmes dans la commune de Mokolo. Les principales ethnies sont : Mafa, Peuls ou Foulbe, Mofou, Hidé, Mabass, Woula, Tchouvouk, Noudou, Gadala, Guiziga. A côté des autochtones, vivent pacifiquement des allogènes qui se sont retrouvés ici à la faveur du travail administratif ou des activités commerciales.

Les religions pratiquées dans la commune sont par ordre d'importance, le christianisme, l'animisme et l'islam.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La politique de décentralisation tel qu'observé aujourd'hui au Cameroun est consacré par la constitution et encadré par un arsenal juridique cohérent pouvant être regroupés comme suit :

• Les lois

❖ Loi n° 92-002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux. Modifiée et complétée par la loi n° 2006/010 du 29 décembre 2006 ;

- La loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, consacre le statut d'Etat unitaire décentralisé de la république du Cameroun. Apportant ainsi une impulsion décisive au processus de décentralisation dans notre pays;
- ❖ Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- ❖ Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- ❖ Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- ❖ Loi n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;
- ❖ Loi n° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux ;
- Loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'élections Cameroun" (ELECAM);
- Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées;
- ❖ Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

• Les décrets

Décret No 2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées.

• Les arrêtés

A côté de cette multitude de lois, il convient également de noter l'élaboration, d'une part par la primature et d'autre part par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, d'une ébauche de statut du personnel communal: Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi que la définition de la stratégie urbaine du gouvernement, qui tend à mettre en évidence et à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion urbaine, principalement dans les domaines du foncier et de l'urbanisme.

• Les principes

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels :

- Le principe d'égalité: afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur tout l'étendue du territoire, l'Etat transfert les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie;
- Le principe de progressivité : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2. 1: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de noints d'eau de		Nombre de points d'eau de	ce type fonctionnels	_	disposant d'un mecanisme d'entretien et de gestion	ombre de points osant d'un mé	d' entretien et de gestion fonctionnel
-	Mairie	MINEE	Mairie	MINEE	Mairie	MINEE	Mairie	MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	12	150	09	50	12	15	10	15
Puits avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Forages avec pompe à motricité humaine	474	950	410	750	474	750	410	720
Forage avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Borne-fontaine	26	00	15	00	24	00	22	00
Source	02	02	01	01	02	02	02	01
Réseau d'adduction d'eau communal	02	01	02	01	02	01	02	01
Total	516	1103	437	802	514	754	446	723

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 2.1, le MINEE de la commune de Mokolo affirme qu'il existe 50 puits avec pompe à motricité humaine fonctionnel dont 15 disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel par contre la mairie affirme qu'il en existe 09 fonctionnel dont 10 procédant un mécanisme d'entretien et de gestion. D'autre part la Mairie affirme l'existence de 474 forages avec pompe à motricité humaine dont 410 fonctionnels et tous disposants d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. Pour le MINEE il existe 950 dont 750 forages avec pompe à motricité humaine fonctionnel et tous disposants d'un mécanisme d'entretien. La Mairie et le MINEE affirment l'existence de deux source.

II.3.2 Secteur santé

D'après le tableau 2.2 la commune de Mokolo disposent de 24 CSI dont 21 fonctionnels et ayant un mécanisme d'entretien et de gestion sanitaire fonctionnel. Le District affirme aussi l'existence de 07 formations sanitaires privée tous disposant

d'un mécanisme d'entretien et de gestion de la formation sanitaire de ce type. La commune fait un appui financier aux CSI s'après le district.

Tableau 2. 2:Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

	ed.	e de c	rpe ES	ion	Nature de l'accompagnement					
Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	ombre de formation sanitaire fonctionnelle de c type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)	
Centre de santé / Centre de santé intégrée	24	21	21	oui		X			Recrutement du personnel	
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	oui			X			
Hôpital de district	01	01	01	oui				X		
Hôpital régional	00	00	00	Non						
Hôpital de référence	00	00	00	Non						
Formation sanitaire privée	07	07	07	Non						
Autres (à préciser)	/	/	/	/						
Total	34	30	30							

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus, dans la commune de Mokolo il y'a 24 formation sanitaire ont 21 fonctionnel ce qui pourrai être lié au nombre de la population et de l'enclavement de certaine localité.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2. 3: Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
	Public		3	0	3	3
Maternel	Privé laïc		1	0	1	1
Materier	Privé confessionnel	7	2	0	2	2
	Ecole de parents		0	0	0	0
	Public		19	0	19	19
	Privé laïc		4	0	4	4
Primaire	Privé	25	2	0	2	2
	confessionnel		2			
	Ecole de parents		0	0	0	0
	Public		3	0	3	3
Secondaire	Privé laïc		0	0	0	0
1 ^{er} cycle	Privé confessionnel	26	0	0	0	0
	Ecole de parents		0	0	0	0
	Public		12	0	12	12
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Privé laïc		4	0	4	4
	Privé confessionnel		1	0	1	1
	Ecole de parents		2	0	2	2
Total		54	53	0	53	53

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus le MINEDUB affirme l'existence de 06 écoles maternelles sur 07 prévu par la carte et 25 établissements primaires comme prévoit la carte. Le MINESEC affirme l'existence de 25 établissements secondaire sur 26 prévu dans la carte. En terme d'éduction dans la commune de Mokolo, les données permettent de dire que c'est une satisfaction à peu de chose près.

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2. 4:: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	7 jours
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	/
Aménagement des voiries	Oui	/
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	/
Légalisation des documents	Oui	24 heures
Authentification des documents	Oui	24 heures
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser)		

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus la commune de Mokolo affirme offrir plusieurs services parmi lesquels l'établissement d'actes d'état-civil avec un de délai de 07 jours, la légalisation des documents et l'authentification des documents avec un délai de 24 heures. Pour chacun de ces services, cela prend le temps raisonnable nécessaire au traitement de la demande.

CHAPITRE III: PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Code de champ modifié

III.1 Description de la population enquêtée

Code de champ modifié

L'échantillon de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) réalisée dans la commune de Mokolo était constitué de 320 ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Au total, 323 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de l'échantillon de 100,04%. Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage mais à l'absence de celui-ci, il était administré à tout autre membre du ménage présent et capable d'apporter des réponses aux questions posées.

Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total	
Strate de	Urbaine	54,8	24,2	10,5	1,6	2,4	6,5	100,0	
résidence	Rurale	58,1	24,7	4,0	2,5	7,6	3,0	100,0	
residence	Total	56,8	24,5	6,5	2,2	5,6	4,3	100,0	

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022.

A la lecture du Tableau ci-dessus, il ressort que dans les zones urbaines, les chefs de ménages sont les répondants majoritaires (54,80%) suivi des conjoints (24,20%). Il ressort aussi de ce même tableau qu'en milieu rural, 58,10% soit environ un répondant sur deux était un chef de ménage suivi des conjoints répondant à 24,70%. Cette proportion est dû au fait que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain, environ un sur deux chefs de ménages ont des occupations professionnelles qui nécessite qu'ils sortent de leurs maisons. L'autre moitié est constitué des ménages dont le chef de ménage est constamment dans le ménage pour raison

propre à lui. En absence du chef de ménage, soit la /le conjoint (e) du chef de ménage soit le fils ou fille du chef de ménage étaient répondant en fonction de la disponibilité sur l'instant.

Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté										
		Masculin			Féminin			Total				
		Strate de résidence										
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total		
S	Moins de 20 ans	5,8	2,0	3,3	6,9	1,0	3,6	6,5	1,5	3,4		
âges dant	[20 - 35[44,2	27,7	33,3	48,6	43,3	45,6	46,8	35,4	39,8		
e d'	[35 - 50[23,1	41,6	35,3	33,3	26,8	29,6	29,0	34,3	32,3		
Groupe d'âge du répondant	Plus de 50 ans	26,9	28,7	28,1	11,1	28,9	21,3	17,7	28,8	24,5		
5	Total	100,0 100,0 100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022.

S'agissant de la répartition des répondants par âges, il ressort du tableau ci-dessus que suivant les différents groupes d'âges présentés, 46,80% des répondant sont des jeunes âgés de 20 à 35 ans en milieu urbain dans cette tranche d'âge on retrouve plus de femmes (48,60%) que d'hommes (44,20%). En milieu rural il en est de même la majorité (35,40) des enquêtés sont âgés entre 20 et 35 ans et dans cette tranche d'âges aussi on retrouve plus de femmes (45,60%) que d'hommes (33,30%). Comme on pouvait s'y attendre, les enquêtés de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain la tranche 20-35 ans est le plus répondant parce qu'en absence du chef de ménage, la/la conjoint (e), le fils ou la fille du chef de ménage est plus jeune. Alors qu'en milieu rural les chefs de ménages pour la majorité sont des agriculteurs en saison sèche sont inactifs.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, l'agenda mondial 2030 sur le développement durable met un accent particulier sur l'accès à l'eau en son objectif 6 (Objectif de Développement Durable (ODD) N°6), qui voudrait garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. La cible première étant d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable.

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, l'article 5 du décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines

compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, précise que la Commune assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Code de champ modifié

La Commune de Mokolo compte parmi les Communes de la région de l'Extrême-Nord Cameroun couverte par le réseau public de distribution d'eau CAMWATER. L'approvisionnement en eau potable pour la certains des ménages de l'espace urbain et de la zone rurale se fait à partir des puits et forages équipés de pompes à motricité humaine, les puits à ciel ouverts, les puits protégés, les sources/rivières et les adductions en eau potable.

Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Мапе	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière
0.0	Urbaine	28,2	,0	12,9	37,1	2,4	20,2	,0	,0	2,4	29,0	,0
Strate de résidence	Rurale	41,4	4,0	53,5	35,4	,5	5,1	11,6	17,2	,5	,0	10,1
s, S	Total	36,3	2,5	37,9	36,0	1,2	10,9	7,1	10,6	1,2	11,2	6,2

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022.

A la lecture du tableau ci-dessus 28,20% des ménages en zone urbaine déclarent que, le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué des forages avec pompe à motricité humaine et 29% des ménages ont déclaré que le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est CAMWATER. Ceci révèle que, les investissements de la Commune en matière hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers la mise en œuvre des forages équipés de pompes à motricité en milieu urbain et la maintenance de l'adduction en eau potable de CAMWATER. Le niveau d'enclavement de la Commune pourrait expliquer ce choix porté vers les forages équipés de pompes à motricité humaine en plus de l'existence de CAMWATER.

Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique

	ant				Princip	ale source d'app	provision	nement	en eau		
		Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
	Urbaine	81,5	30,7	1,0	1,0	26,7	,0	,0	24,8	15,8	100,0
Strate de résidence	Rurale	99,0	40,0	2,2	,0	35,7	6,5	11,4	,0	4,3	100,0
residence	Total	92,2	36,7	1,7	,3	32,5	4,2	7,3	8,7	8,4	100,0

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

On constate que d'après le tableau ci-dessus, pour 99% des ménages de la Commune, la principale source d'approvisionnement en eau est publique en milieu rural tandis qu'en milieu urbain elle est de 81,50%. Ce qui se justifie par le fait que les forages sont les points d'eau les plus utilisé en plus de CAMWATER que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces forages mis sur pied par la commune ou les ONG.

Dans ce tableau il ressort que pour les ménages ayant déclarés qu'ils utilisent une source d'eau publique les puits avec pompe à motricité humaine sont les plus utilisés que ce soit en milieu rural (40%) qu'en milieu urbain (30,70%). Toutes fois que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain le forage avec pompe à motricité humaine est le suivant avec respectivement (35,7) et (26,70%). Mis à part CAMWATER les autres sources d'eau publique sont réalisés par la commune et les ONG, leurs efforts dirigé vers la création des puits avec pompe à motricité et des forages avec pompe à motricité humaine.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Selon l'UNESCO, l'accès à l'eau est un droit essentiel pour chaque être humain.

Pourtant, dans la planète des milliards de personnes en sont encore privées. Le défi de l'accès à l'eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale de l'eau Cameroun.

Cet accès à l'eau peut être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler en eau à leur principale source d'approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

Code de champ modifié

Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée				
Strate de	Urbaine	46,8	46,0				
résidence	Rurale	67,2	71,7				
residence	Total	59,3	61,8				

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus, 59,30% des ménages ont déclaré qu'ils utilisent une source d'eau publique et 61,8% ménages ont affirmé avoir accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée. Le milieu rural étant couvert en majorité des puits ou forges avec pompes à motricité humaine ceux-ci sont plus disponible en dépit des pannes quelques fois. En milieu urbain par contre une bonne partie des ménages dépendent de CAMWATER, les difficultés de ravitaillement d'en est alors la plupart du temps difficile pour certain quartier situé sur le haut des pentes par exemple.

Tableau 3. 6 :Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Principal	e source d'a	approvision	nement en	eau acco	essible to	out au long de	la journé	ée
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
	Urbaine	36,8	,0	1,8	21,1	,0	,0	26,3	14,0	100,0
Strate de résidence	Rurale	42,2	2,2	,0	33,3	6,7	9,6	,0	5,9	100,0
residence	Total	40,6	1,6	,5	29,7	4,7	6,8	7,8	8,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Dans la commune de Mokolo, selon le tableau ci-dessus pour 40,60% des ménages, l'eau de leur principale source d'approvisionnement provient de la pompe à motricité humaine. Cette situation diffère selon que l'on se retrouve en milieu urbain ou rural. En effet, en zone rurale l'eau de la principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année pour 67,20% des ménages alors qu'en zone urbaine cette proportion est de 46,80%. Bien que l'eau de la principale source d'approvisionnement soit disponible toute l'année pour plusieurs

ménages, ceux-ci n'y ont toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans la commune de Mokolo un peu plus de 3 ménages sur 5 ont accès à leur principalement source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée. L'accès toute la journée à la principale source d'approvisionnement en eau varie en fonction du type de point d'eau. En effet, parmi les 61,80% des ménages ayant déclarés avoir accès à leur principale source d'approvisionnement tout au long de la journée, 40,60% s'approvisionnent dans les Puits avec pompe à motricité humaine, 29,70% Forages avec pompe à motricité humaine, 6,80% dans les rivières et 8,30 bornes fontaine. Cette proportion est justifiée par le fait que la gestion les puits et forages avec pompe à motricité humaine est confié à la communauté bénéficiaire organisé en comité de gestion. Il est donc plausible que même en cas de panne cela soit réparer le plus tôt possible. Ce qu'on ne pourrait pas dire de CAMWATER.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Bien que la plupart des ménages accède à l'eau à tout moment de la journée, certains n'y ont pas accès de façon continue à leur principale source d'approvisionnement en eau. Cet accès limité à cette ressource vitale ne permet pas de couvrir leur besoin en eau. Le tableau 3.7 ci-dessous révèle que dans la commune de Mokolo, seuls 24,50% des ménages estiment que la fréquence de disponibilité en eau à leur principale source d'approvisionnement correspond à leur besoin en eau. En dissociant milieu urbain et rural, l'on observe que la fréquence de disponibilité en eau, ne couvre que les besoins en eau de 24,10% des ménages ruraux à leur principale source d'approvisionnement. Tandis qu'en milieu urbain, pour (24%) de ménages la fréquence de disponibilité en eau ne correspond pas à leur besoin. Parmi les 24,50% des ménages ayant déclarés que la fréquence de disponibilité en eau couvre leur besoin, un peu plus de 1 sur 2 soit 59,20% s'approvisionnent une fois par jour et 30,60% des ménages le font deux fois par jour.

Tableau 3. 7 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau					
		besoin en eau	Une fois	Deux fois	Trois fois	Total		
Strate de	Urbaine	25,0	72,7	27,3	,0	100,0		
résidence	Rurale	24,1	48,1	33,3	18,5	100,0		
	Total	24,5	59,2	30,6	10,2	100,0		

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Plusieurs raisons pourraient être évoquées pour expliquer l'inadéquation entre la couverture du besoin en eau et la fréquence de disponibilité de l'eau. Or un approvisionnement régulier en eau nécessite également l'entretien et la maintenance des points de desserte d'eau au niveau de la commune.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Code de champ modifié

Tableau 3. 8:Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

			Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau						
		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Moins d' une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total	
Strate de	Urbaine	32,7	78,8	15,2	,0	6,1	,0	100,0	
résidence	Rurale	35,7	21,4	40,0	20,0	7,1	11,4	100,0	
	Total	34,7	39,8	32,0	13,6	6,8	7,8	100,0	

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

L'entretien et la maintenance des points d'eau jouent un rôle essentiel pour un approvisionnement continu en eau. Selon le tableau 3.8 un peu plus de 34,70% des ménages ont connu une panne de leur principal type de point d'eau au cours des 6 derniers mois. Parmi les ménages qui ont connus une panne au cours des 6 derniers mois, 39,80% ont attendu moins d'une semaine pour la remise en service ; 32% entre une semaine et un mois et 13,60% d'un à trois mois. Les activités liées à l'entretien et la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part.

Tableau 3. 9: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau									
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires			
Strate de	Urbaine	,0	,0	3,0	5,9	3,0	21,8	,0			
résidence	Rurale	2,6	,0	,5	23,5	7,7	,0	8,7			
residence	Total	1,7	,0	1,3	17,5	6,1	7,4	5,7			

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Il ressort du tableau 3.9 que pour la remise en service du principal type de point d'eau les ménages affirment que dans la plupart du temps le comité de gestion du point d'eau s'en occupe à 17,50% suivi de CAMWATER à 7,40% alors que la commune s'en occupe à 1,770% en général. Ce qui s'explique par le fait que le COGES est constitué uniquement des membres de la communauté bénéficiant des puits ou forages avec pompe à motricité humaine, ce qui fait en sorte qu'il s'active le plus pour la remise en service de leur principal type de point d'eau.

Tableau 3. 10: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau					
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres	
	Urbaine	1,0	1,0	28,7	72,3	2,0	
Strate de résidence	Rurale	32,1	2,0	,0	73,5	12,2	
	Total	21,5	1,7	9,8	73,1	8,8	

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

La gestion des activités d'entretien et de maintenance des sources d'approvisionnement en eau peut s'effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du tableau 3.9 que dans la commune de Mokolo, c'est la communauté qui intervient principalement dans l'entretien et la maintenance du point d'eau soit pour 73,10% des ménages enquêtés, le COGES à 21,50%. Cette activité de gestion peut également être effectuée par la commune soit 1,70% et CAMWATER à 9,80%. De plus ces différents acteurs sont plus impliqués dans la gestion d'entretien et la maintenance des points d'eau en zone rurale par rapport en zone urbaine. Une telle activité nécessite également des moyens financiers.

Tableau 3. 11: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES			es ménages ancière au f			
		Prop con for	Mc contrib au f	Prop trou co	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Strate de	Rurale	26,5	4015,4	25,0	7,7	17,3	21,2	3,8	50,0	100,0
résidence	Total	17,5	4015,4	25,0	7,7	17,3	21,2	3,8	50,0	100,0

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Le tableau 3.11 révèle que dans la commune de Mokolo, un peu plus de 17% des ménages contribuent financièrement au fonctionnement du COGES. 25% des ménages répondants trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES. Malgré ça 21,20% des ménages affirment contribuer trimestriellement au fonctionnement du COGES dans la commune de Mokolo.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune de Mokolo

Dans ce point, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Mokolo selon les déclarations des ménages.

Il ressort l'affirmation des ménages répondant par rapport à la distance moyenne, le temps moyen en minute, la moyenne d'attente et le nombre moyen de personne qu'un ménage à l'habitude de trouver à un point d'eau l'appréciation

Code de champ modifié

Tableau 3. 12: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Urbaine		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	s moyen (en min pour arriver au p d'eau	Moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu' un ménage à l' habitude de trouver à ce point d' eau	Répartition des ménages selon l'apprécia service rendu par la principale source pu d'approvisionnement en eau				source pub	
		d, D	T 1	Ao.	No _o qu' de	Très	_			Très	
						bon	Bon	Passable	Mauvais	mauvais	Total
	Urbaine 7397,0 9,3		9,3	11,8	5,0	12,9	26,7	44,6	15,8	,0	100,0
Strate de résidence	Rurale	12680,3	14,3	20,2	16,8	1,5	24,5	38,8	29,1	6,1	100,0
residence	Total	10883,6	12,6	17,3	12,8	5,4	25,3	40,7	24,6	4,0	100,0

Il ressort de ce tableau que la distance moyenne parcourue par les ménages pour atteindre la principale source publique d'approvisionnement en eau est de 10883,60 m. Elle est de 12680,30 m en milieu rural et 7397 m en milieu urbain. De même, le temps moyen mis pour arriver à ce point d'eau est de 12,60 min soit 9,30 min en milieu urbain et 14,30 min en milieu rural. Le temps d'attente moyen au point d'eau est de 17,30 min ; dont 20,20 min en milieu rural et 11,80 min en milieu urbain. Ces chiffres sont proportionnels au nombre moyen de personnes rencontré habituellement au point d'eau. Pour ce qui est de l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau, 24,60% des ménages le trouve de mauvaise et 4% le trouve très mauvaise qualité. Certains ménages en milieu urbain sont ravitaillés par CAMWATER dans leur concession ce qui fait que la distance moyenne, le temps moyen mis pour arriver au point d'eau, la moyenne d'attente ainsi que le nombre moyen de personne qu'un ménage à l'habitude de trouver au point d'eau est inférieur à celui du milieu rural. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains ménages en milieu rural affirment que le service rendu par leur principale source publique d'approvisionnement en eau est passable. Bien que certains ménages en milieu urbain aussi affirment que le service rendu par leur source principale publique d'approvisionnement en eau est passable probablement à cause de la lenteur en gestion de panne de CAMWATER.

Tableau 3. 13: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau					
		A une d'odeur	A un goût	A une couleur			
	Urbaine	55,4	64,4	58,4			
Strate de résidence	Rurale	46,9	47,4	54,6			
	Total	49,8	53,2	55,9			

Il ressort donc du tableau que 49,80% de ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a une odeur. Ce taux est 55,40% en milieu urbain. Pour ce qui est du goût, 53,20% des ménages dont 64,40 % en milieu urbain, déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a un goût. De plus, 55,90% de ménages de Mokolo dont 54,60% en milieu rural et 58,40% en milieu urbain déclarent que l'eau de la principale source a une couleur. Dans la commune de Mokolo aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la majorité des ménages consomme une eau non potable. Ce qui pose un problème de santé publique.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Ce point porte sur l'analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune de Mokolo. Le tableau 3.14 ci-dessous présente le besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin.

Tableau 3. 14: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

	ges ayant exprimé ipprovisionnement es 6 derniers mois	Parmi	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :							des ménages dont le besoin en eau a été satisfait
	Proportion (%) des ména un besoin en matière d'a en eau potable au cours d	Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	Proportion (%) des ména exprimé en eau a e
Urbaine	3,2	,0	,0	,0	,0	75,0	,0	25,0	,0	25,0
Rurale	34,8	46,4	4,3	11,6	37,7	50,7	27,5	,0	7,2	2,9
Total	22,7	43,8	4,1	11,0	35,6	52,1	26,0	1,4	6,8	4,1
	Rurale	Urbaine 3,2 Rurale 34,8	Urbaine 3.2 ,0 Rurale 34.8 46.4 Warie (Commune)	Urbaine 3,2	Namine Commune Commu	Name Sectoriels Commune Proportion (%) des mén	Urbaine 3.2 0.0 0.0 0.0 75.0 Rurale 34.8 46.4 4.3 11.6 37.7 50.7 Total 22.7 43.8 4.1 11.0 35.6 52.1	Namale Nama Nama	Urbaine 3.2 0 0 0 0 7.5 0 25.0 Rurale 34.8 46.4 4.3 11.6 37.7 50.7 27.5 .0 Total 22.7 43.8 4.1 11.0 35.6 52.1 26.0 1.4	Urbaine 3.2 0 0 0 0 75.0 0 25.0 0 Rurale 34.8 46.4 4.3 11.6 37.7 50.7 27.5 0 7.2 Total 22.7 43.8 4.1 11.0 35.6 52.1 26.0 1,4 6.8

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

De ce tableau, il ressort que 22,70% de ménages de Mokolo en milieu rural ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Ce besoin a été principalement adressé à 43,80% au Maire et à 52,10% au Chef de village / quartier. En général, 4,10% des ménages ayant exprimé un besoin en eau estime qu'il a été satisfait. On enregistre un faible taux de satisfaction, Ce qui se justifie par le fait que la plupart des ménages ne savent pas vraiment à qui adressé leur besoin.

Tableau 3. 15: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau				
		besoin exprimé par un ménage	Moins d'un mois	Total			
	Urbaine	,0	100,0	100,0			
Strate de résidence	Rurale	,3	100,0	100,0			
residence	Total	,2	100,0	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Il ressort du tableau 3.15 que dans la commune de Mokolo, les ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable affirment que, ce besoin a été solutionné instantanément. Ce qui est justifié à l'importance capitale de l'eau potable pour les ménages.

Tableau 3. 16: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

		on	Parmi les 1	ménages	non satisfaits, prop	oortion (9	6) dont la rais	son de non satisfac	ction est
	Archarine (%) des ménages non satisfaits de l' approvisionnement		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l' approvisionnement en eau	Autres à préciser
	Urbaine	64,5	6,3	37,5	43,8	10,0	6,3	1,3	2,5
Strate de résidence	Rurale	80,8	18,8	38,8	60,6	19,4	7,5	3,1	1,3
	Total	74,5	14,6	38,3	55,0	16,3	7,1	2,5	1,7

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Le tableau ci-dessous montre que 74,50% des ménages ne sont pas satisfait de l'approvisionnement en eau potable, cette proportion varie en fonction du milieu de résidence (Urbain 64,50% et Rural 80,80%). Cette insatisfaction est pour 55% des ménages dû à l'Insuffisance des points d'approvisionnement en eau. Avec l'augmentation de la population, le partage de la ressource en eau potable dans la commune de Mokolo devient un véritable défi. Les points d'eau disponible ne satisfait pas de plus en plus les ménages.

Tableau 3. 17: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable

						s pouvant table à trav		ager dans	l'amélio	ration di	ı service r	endu par
			nts d'ea émenta		Amélioration de la gestion des points d'eau Amélioration qualité de l							
Milien de résidence		Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d' un point d' eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc)	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendu sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau	Autre(s) attente(s) à préciser
	Urbaine	46,0	,0	25,0	,8	,0	,0	,0	,0	,8	,0	34,7
Strate de résidence	Rurale	44,4	24,7	35,9	21,7	18,2	5,6	7,6	8,1	8,1	5,1	23,7
. Obligation	Total	45,0	15,2	31,7	13,7	11,2	3,4	4,7	5,0	5,3	3,1	28,0

D'après le tableau 3.17, 45% des ménages sont prêt à Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire par contre 5,30 ménages sont prêts à participer aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité. Ceci à cause de tous les problèmes de santé causé par la consommation d'une eau de mauvaise qualité.

III.3 Services de santé

Le domaine de la santé a connu beaucoup de progression tant sur le plan du personnel que des équipements depuis la dernière décennie. La commune de Mokolo à bénéficier de plusieurs améliorations du domaine de santé comme dans toutes les autres communes du pays.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Tableau 3. 18: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milion do ad	Milieu de résidence		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge							
withen de re	sidence	Publique	Total							
	Urbaine	98,4	1,6	,0	100,0					
Strate de résidence	Rurale	88,9	6,6	4,5	100,0					
	Total	92,5	4,7	2,8	100,0					

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.18, que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain 98,4% des ménages déclare que le type de formation sanitaire qu'ils utilisent fréquemment pour la prise en charge est publique. Ce choix est dirigé pour la plupart soit à cause de la proximité soit à cause du coût raisonnable des soins de santé.

Tableau 3. 19: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

			Parmi le	s ménages	, proportion (%) do	ont la raison de choi	x du type de formation	sanitaire :
Milieu de 1	résidence	Distance	Coût	Accueil Qualité des soins		Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
	Urbaine	,0	,0	,0	100,0	50,0	100,0	,0
Strate de résidence	Rurale	36,4	31,8	68,2	100,0	77,3	31,8	,0
residence	Total	33,3	29,2	62,5	100,0	75,0	37,5	,0

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.19, 33,3% des ménages fréquentes les formations sanitaires publiques en raison de la distance, 100% en raison de la qualité des soins, 62,30% en raison de l'accueil, 75% en raison de la disponibilité du personnel. Tous les ménages qui fréquentent les formations sanitaires publiques sont satisfaits des traitements, des résultats et de l'attention particulière que les formations sanitaires accordent aux patients.

 $\begin{table}{lll} Tableau 3. 20: Répartition (\%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins \\ \end{table}$

Milian da mési	4	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?								
Milleu de resi	Milieu de résidence		Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital de région	Hôpital de référence	Total			
	Urbaine	7,4	,0	35,2	55,7	1,6	100,0			
Strate de résidence	Rurale	95,4	,5	1,0	3,1	,0	100,0			
residence	Total	61,4	,3	14,2	23,4	,6	100,0			

D'après le tableau 3.20, Dans la commune de Mokolo 61,40% des ménages se rendent dans les CS/CSI. Cette proportion est différente selon le milieu de résidence urbaine (7,40%) ou rural (95,40%). Environ 23% fréquente l'hôpital de région dont 55,70% en milieu urbain et 3,10% en milieu rural. Les choix de la principale formation sanitaire est pour la majorité dû à la proximité de ces ménages avec la principale formation sanitaire.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Tableau 3. 21: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milian da vécidanca	אוווסת תרופות הוא	Proximité du ménage à la publique fréquentée			Distance moyeme (en m) d' un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l' obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour 1' obtention des soins
		Oui	Non	Total		
	Urbaine	48,4	51,6	100,0	6013,1	41,1
Strate de résidence	Rurale	45,9	54,1	100,0	7430,6	147,5
		46,8	6883,3	106,4		

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.21, un peu plus de 1 sur 5 ménages (53,2) de la commune de Mokolo ne pas à proximité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins mais cette proximité dépend du milieu de résidence puisqu'en milieu urbain 48,40% sont à proximité alors qu'il y'a que 54,10% des ménages déclarent n'être pas à proximité. La distance moyenne d'un ménage à la formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins en milieu urbain est de 6013,10 m pour un temps moyen de marche de 41,10 min alors qu'en milieu rural il est de 7430,6 m avec un temps moyen de marche de 147,50 min. La majorité des ménages affirment qu'ils ne sont pas à proximité de leur principale formation sanitaire soit à cause de l'enclavement de leur localité soit à cause du fait qu'il se déplace vers l'hôpital de district à la recherche de la qualité des soins.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milie	u de	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
résidence		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
	Urbaine	72,1	82,0	77,0	77,9	53,3	72,1	48,4	45,9	39,3	,0
Strate de résidence	Rurale	72,2	92,8	86,6	87,6	58,2	68,6	47,4	51,0	58,8	,0
	Total	72,2	88,6	82,9	83,9	56,3	69,9	47,8	49,1	51,3	,0

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.22, dans la commune de Mokolo, les ménages déclarent la disponibilité des petits matériels tels que ciseaux, seringues, Alcool, coton, Bétadine, thermomètre, Tensiomètre, balance et Gants. La proportion des ménages ayant déclaré est respectivement 79,20%; 88,60%; 82,90%; 83,90%; 56,30%; 69,90%; 47,80%; 49,10% et 51,3%. Il y'a uniquement indisponibilité de certain petit matériel entre l'instant que le stock s'épuise et l'instant où la pro-pharmacie se ravitaille. Il serait judicieux de veiller à ce que les petits matériels soient toujours disponible.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Tableau 3. 23: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l' obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d' autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l' obtention des soins		Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel	soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	
		. J	- OJ	H b d	Bon	Passable	Mauvais	Total
	Urbaine	1131,6	8,2	1,6	27,0	69,7	3,3	100,0
Strate de résidence	Rurale	885,3	44,8	8,8	34,5	60,3	5,2	100,0
	Total	980,4	30,7	6,0	31,6	63,9	4,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.23, les ménages dans la commune de Mokolo affirment que le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins est de 980,40 FCFA, 30,70% des ménages ont déclaré que trouver ce montant élevé. Seulement 6% de ménages déclarent avoir payés d'autre non autorisé. Seulement 4,40% des ménages ont jugé mauvais l'accueil du personnel soignant cette proportion ici aussi est uniquement affirmé en milieu rural. Plus de ménage en milieu rural affirme que le montant qu'il paye est élevé alors qu'en milieu urbain très peu de ménage juge élever le montant payé. Ces assertions sont dû à la réalité de chaque milieu ainsi qu'au niveau de vie.

Tableau 3. 24:Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de ré	ésidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
	Urbaine	60,7	59,8
résidence	Kuraic	46,4	51,0
	Total	51,9	54,4

D'après le tableau 3.24, 51,90% des ménages ont déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles et 54,40% des ménages affirment que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Pour la plupart des ménages les problèmes de santé sont résolu excepté le cas de référencement pour les cas grave. Les personnels de leur principale formation sanitaire sont dévoués aux patients et ils aussi qualifiés.

Tableau 3. 25: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

		Parmi les	ménage	s non satisf	aits, propo	ortion (%)	dont la	raison de	e non satis	faction est:	
Milie réside		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût é levé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
	Urbaine	85,7	42,9	28,6	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Strate de résidence	Rurale	81,3	16,7	2,1	2,1	20,8	62,5	4,2	31,3	39,6	,0
residence	Total	81,8	20,0	5,5	1,8	18,2	54,5	3,6	27,3	34,5	,0

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus, 81,80% des ménages affirment être non satisfait à cause de l'éloignement avec la principale formation sanitaire. Le niveau d'enclavement de la commune ainsi que la mauvaise qualité des routes sont à l'origine.

Tableau 3. 26: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

M	lilieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
	Urbaine	5,7
Strate de résidence	Rurale	24,7
	Total	17,4

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

D'après le tableau ci-dessus 42,20% des ménages de la commune de Pétté sont prêt à plaidoyer pour le respect des normes sectorielles et 29,20% sont prêt à plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires.

Tableau 3. 27: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ;Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

		Propo	rtion (%)	des ménages pouvant	s'engager dans l'a santé à trav	mélioratio ers :	n du	servio	e ren	ıdu dans	le se	ecteu	r de la	
		san	mations litaires ementaires	Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires			iorati	on de FOS		stion de	S	Réd du d'a aux de		
Miljen de résidence		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour l' extension et l' équipement des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour la réhabilitation et l' équipement des formations sanitaires	L' approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L' accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hosnitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	Autres à préciser
	Urbaine	21,3	17,2	20,5	17,2	2,5	,8	,0	3,3	,0	,0	,0	,0	43,4
Strate de résidence	Rurale	17,0	34,0	26,8	20,1	13,9	8,8	13,9	9,8	2,6	1,5	2,1	10,3	25,3
residence	Total	18,7	27,5	24,4	19,0	9,5	5,7	8,5	7,3	1,6	,9	1,3	6,3	32,3

D'après le tableau 3.27, 27,50% des ménages sont prêt à Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires alors que seulement 24,40% des ménages sont prêt à faire un plaidoyer auprès de la commune et de l'état pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires. Ces parce que la distance que ces ménages parcours avec leurs patients pour arriver à une formation sanitaire est très longue et mauvaise qu'ils sont prêts à plaidoyer. Le choix qu'ils font pour plaider auprès des ONG est motivé par l'apport incontestable de ces organisations dans le secteur de l'eau.

III.4 Services de l'éducation

L'éduction est un aspect primordial pour chaque personne en particulier, pour chaque Nation en générale. Le développement local ne pourrait dont se passer de ce dernier. Il est donc important de prêter une oreille attentive aux cris sourdine des ménages par rapport à ce secteur en terme d'appréciation des services offerts.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Tableau 3. 28: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%)
Strate de résidence	Urbaine	65,9
	Rurale	71,8
	Total	70,0

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Tableau 3. 29: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

		Cycle d'enseignement																
Milieu de résidence		N	Maternel Primaire			Seco	ndair cycle			ndaire cycle		e Autre Total						
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Total	Public	Privé	Total
	Urbaine	85,7	14,3	100,0	77,5	22,5	100,0	93,5	6,5	100,0	89,5	10,5	100,0	100,0	100,0	83,5	16,5	100,0
résidence	Rurale	72,2	27,8	100,0	97,9	2,1	100,0	100,0	,0	100,0	100,0	,0	100,0	,0	,0	96,8	3,2	100,0
	Total	76,0	24,0	100,0	93,4	6,6	100,0	97,0	3,0	100,0	92,6	7,4	100,0	100,0	100,0	93,0	7,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après les tableaux 3.28 et 3.29 ci-dessus, dans la commune de Mokolo 76% des ménages ont déclarés que leur enfant de la maternel fréquente l'ordre publique, 93,4% dans l'ordre publique pour le cycle primaire, 97% dans l'ordre publique pour le secondaire 1ère cycle et 92,60% dans l'ordre publique du secondaire 2^{nde} cycle. Cette préférence de l'ordre publique est en majorité dû au montant de la scolarité qui est moins élevé que celui de l'ordre privé.

Tableau 3. 30: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

		Raisons de préférence du privé au public							
Milieu	ı de résidence	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation					
Strate de résidence	Urbaine	13,0	13,0	100,0					
	Rurale	54,5	9,1	100,0					
	Total	26,5	11,8	100,0					

D'après le tableau 3.30, 26,50% des ménages de la commune de Mokolo ont déclarés préféré les établissements privés au publique à cause de l'éloignement, 11,80% pour le coût et 100% pour la qualité de l'éducation. Il n'est sans doute pas à prouver la rigueur des établissements privés, dans la discipline, le travail et le suivi des élèves et enseignant, raison pour laquelle la qualité de l'éduction qui en découle séduit plus d'un ménage.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Tableau 3. 31: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

•	Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		ce d'un établescolaire publ		Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier					
·		Urbaine Rurale Total								
					Oui	Non	Total			
	Maternel	29,8	15,7	21,1	79,4	20,6	100,0			
	Primaire	48,4	70,2	61,8	83,4	16,6	100,0			
Cycle	Secondaire	18,5	13,6	15,5	28,0	72,0	100,0			
·	Formation professionnelle	,8	11,1	7,1	4,3	95,7	100,0			
	Total	24,4	27,7	26,4	69,1	30,9	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.31 en milieu rural dans la commune de Mokolo 26,40% ménages déclarent l'existence d'un établissement scolaire publique repartie en fonction du cycle soit 21,10% pour la maternel, 61,80% pour le primaire, 15,50 pour le secondaire et 69,10% des ménages ont

affirmé être à Proximité de l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier. Il y'a plus d'établissement scolaire publique en milieu rural d'autant plus que la carte scolaire accorde une certaine priorité aux localités enclaver pour valoriser l'égalité des chances. Dans le milieu urbain par contre avec l'existence des établissements scolaire privés les chances sont équitablement répartie.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3. 32: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

				Strate de	résidence			
~ .		Urb	aine	Ru	rale	Total		
Cycle disponible		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	
	Maternel	20,2	1,0	48,0	1,4	37,3	1,3	
	Primaire	145,2	3,9	466,9	36,9	343,0	24,2	
Cycle	Secondaire	450,0	19,4	1268,7	22,7	953,4	21,5	
	Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0	
	Total	153,8	6,1	445,9	15,3	333,4	11,7	

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus les ménages dans la commune de Mokolo ont déclaré parcourir en moyenne 333,40 m avec un temps moyen de 11,7 min pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté. En milieu urbain, Il existe plusieurs établissements scolaires, les ménages ont le choix de mixé entre la proximité, le montant de la scolarité et la qualité de l'enseignement. Raison pour laquelle pour la distance moyenne parcourue est inférieur à la celle du milieu rural. Par ailleurs en milieu rural les établissements scolaires sont implantés pour satisfaire deux ou plusieurs villages environnant, par conséquent grande distance à parcourir et plus de temps de marche.

Tableau 3. 33: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

						5	Strate	de réside	nce				
			U	Irbaine			I	Rurale				Total	
Сус	ele disponible	a un cycle complet	A une salle par niveau de	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
	Maternel	4,0	4,0	3,2	,8	2,5	2,0	2,0	,0	3,1	2,8	2,5	,3
	Primaire	25,0	24,2	21,0	3,2	47,5	33,3	22,2	11,6	38,8	29,8	21,7	8,4
Cycle	Secondaire	21,8	21,8	21,0	,0	10,6	11,6	10,6	,0	14,9	15,5	14,6	,0
Cycle	Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
	Total	12,7	12,5	11,3	1,0	15,2	11,7	8,7	2,9	14,2	12,0	9,7	2,2

D'après le tableau 3.33 la proportion de ménage en milieu rural dans la commune de Mokolo ayant déclaré que dans l'établissement fréquenté il y'a un cycle complet est de 12,70%. 12,50% affirme que l'établissement a une salle par niveau de classe. 11,30% des ménages ont affirmés la disponibilité des tables banc pour faire asseoir tous les élèves de l'établissement et 1% des ménages de la commune de Mokolo ont affirmé que dans l'établissement fréquenté il y'a distribution de livres scolaires. Pour les établissements primaire et secondaire, la commune et les partenaires font des dons la plus souvent possible. Par contre pour le cycle maternel, il peut arriver qu'il soit créé ce cycle avec une salle ou deux en matériaux définitif ou provisoire.

Tableau 3. 34: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cy	ycle disponible	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	par salle de classe dans un établissement fréquence de la présence de l'é					
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total		
	Maternel	42,4	46,2	38,5	15,4	100,0		
	Primaire	77,1	36,9	56,4	6,7	100,0		
Cycle	Secondaire	68,3	66,7	31,5	1,9	100,0		
Cycle	Formation professionnelle		,0	,0	,0	,0		
	Total 72,8		44,9	49,1	6,0	100,0		

D'après le tableau 3.34 les ménages de la commune de Mokolo ont affirmé que le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement est de 72,80 et 44,90% affirment que les enseignants sont présents dans la classe de façon régulière. Le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans est largement au-dessus de la norme depuis la crise sanitaire COVID -19. L'insuffisance de salle de classe contraint les établissements à dépasser la norme au détriment de la santé publique. On constate au cycle maternel que plus de ménages affirment que les enseignants sont irréguliers ceci est lié au fait que la plupart sont des femmes, entre les congés de maternité et les obligations familiales ainsi que les soucis de santé, les absences se remarque.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Tableau 3. 35: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

		Proportion (%) de		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE							
C:	ycle disponible	ménages ne participant pas aux réunions	Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)				
	Maternel	1,9	16,7	33,3	,0	,0	66,7				
Cycle	Primaire	13,7	31,8	20,5	15,9	6,8	56,8				
Ç	Secondaire	4,0	30,8	7,7	15,4	,0	61,5				
	Total	4,9	30,2	19,0	14,3	4,8	58,7				

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.35 pour les 4,90% ménages déclarant qu'ils ne participent pas aux réunions de l'APEE, 58,70% ne participent pas à cause d'autres raison et 30,20% à cause du non-respect des horaires. La majorité des ménages se concentre à leur occupation, en plus de ne pas être informé de la tenue des réunions. La plupart des ménages ne trouve aucun intérêt à y participer.

Tableau 3. 36: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cy	rcle disponible	Dépe	nse moyenne (FC	CFA)	payant	ition (%) des n les frais exigil ation du monta	Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus		
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais	Elevé	Raisonnable	Faible	des frais exi d'éducat	igibles
	Maternel	8384,6	6807,7	1884,6	30,8	69,2	,0	,3	
	Primaire	933,6	2217,8	432,9	39,6	59,7	,7	3,4	
Cycle	Secondaire	11351,9	7120,4	2272,2	51,9	48,1	,0	,6	
O.	Formation professionnelle				,0	,0	,0	,0	
	Total	3986,6	3719,7	980,1	42,1	57,4	,5	1,1	

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.36 les ménages ont affirmé pour tous les cycles confondus qu'ils dépensent 3 986,60 FCFA pour l'inscription, pour l'APEE 3719,70 FCFA et pour les autres frais ils affirment dépenser 980,1. Parmi ces ménages 42,10% trouvent que le montant payé est élevé et pour 57,40% des ménages ce montant est raisonnable. 1,10% des ménages affirment payer autre chose en plus des frais exigibles d'éducation pour le cycle primaire. La majorité des ménages trouve raisonnable le montant pays pour le cycle maternel et primaire. Toutefois, il n'en est pas de même pour le secondaire où la majorité des ménages affirment que le montant payé est élevé. Pour certains ménages c'est dû aux difficultés financière.

Tableau 3. 37: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

				Acteur déclaré de	e la réfection des ouvrages endo	mmagés :	
Су	Cycle disponible		Le Maire (Commune) Une organisation du village Le MINEDUB/MINESEC/ MINEFOP		Les Elites	Autres partenaires (à préciser)	
	Maternel	4,0	,3	,0	,0	,0	,0
	Primaire	37,3 1,9		6,8	2,8	,6	4,0
cycle	Secondaire	14,6	,9	1,2	1,9	,3	1,2
	Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0
	Total	14,0	,8	2,0	1,2	,2	1,3

D'après le tableau 3.37, pour la réfection des ouvrages endommagés 14% des ménages déclarent que pour tous les cycles confondu ménages que c'est l'APEE qui est l'acteur qui s'en occupe. Il faut remarquer que les ouvrages sont peu souvent endommagés. Le peu de fois que cela arrive pour tous les cycles l'APEE est l'acteur qui s'en charge ce qui tout à fait normal. Tous les ménages paient un montant réservé au fonctionnement de l'APEE. Elle utilise cet argent non seulement pour réaliser son plan d'action annuel mais aussi et surtout pour régler les problèmes urgents de l'établissement scolaire tels que réfectionner des ouvrages.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3. 38: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

		s its	Parmi le	s ména	ges non sa	tisfaits,	prop	ortion	(%) dont	la raison de	non sati	sfaction	est:
Cycle disponible		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	,9	66,7	33,3	,0	33,3	,0	,0	,0	,0	,0	33,3	,0
	Primaire	14,0	24,4	73,3	48,9	73,3	2,2	2,2	13,3	48,9	11,1	46,7	,0
	Secondaire	2,5	50,0	50,0	37,5	50,0	,0	,0	,0	50,0	,0	37,5	,0
	Total	4,3	30,4	67,9	44,6	67,9	1,8	1,8	10,7	46,4	8,9	44,6	,0

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus pour le cycle maternel, primaire et secondaire 30,40% des ménages sont non satisfaits des services d'éducation en raison de l'éloignement de l'établissement, 67,9% en raison de l'insuffisance de salles de classe, 44,60% en raison de l'insuffisance des équipements et 44,60 en raison du coût élevé de la scolarité. Pour chaque ménage la raison évoquer est rapport avec la réussite de leurs enfants. Certain trouve que c'est très pénible pour leurs enfants de devoir se réveiller chaque matin à l'aube pour espérer arriver à l'heure.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3. 39: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :										
Cy	cle disponible	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres (à préciser)				
	Maternel	,3	,6	1,2	,0	,0	,3	1,6				
	Primaire	12,1	13,4	20,5	2,8	4,0	9,0	15,8				
cycle	Secondaire	2,5	4,3	7,5	,6	,9	2,2	5,3				
	Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0				
	Total	3,7	4,6	7,3	,9	1,2	2,9	5,7				

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus 7,30% des ménages répondant affirment pouvoir participer au suivi rapproché des relations parents/enseignants en vue de l'amélioration du service rendu dans ce secteur. La raison de ces ménages est le fait que l'éducation commence dans le ménages en suite viens l'école. Mais la consolidation de celui de l'école doit être perpétuellement suivi par les parents dans les différents ménages.

III.5 Fourniture des services communaux

Le processus de décentralisation a mené à la création des communes investi des services conséquents pour le bien-être de la population. La commune est une institution garante de nombreux service pour la population, le service d'acte de naissance entre autres. Toutes fois quelques fois ces services peuvent connaître des obstacles pour diverses raisons. Dans cette section

l'enquêté mené dans la commune de Mokolo a permis de ressortir le point de vue des ménages sur les services relevant de la commune.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 40: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Service	Acte de naissance	13,0	8,7
	Acte de décès	,0	,0
	Acte de mariage	,0	,0
	Légalisation des documents officiels	1,9	1,6
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,	,0
	Aménagement des voiries	,0	,0
	Gestion des déchets /assainissement	,0	,0
	Hygiène et salubrité	,0	,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	,0	,0
	Transport public	,0	,0
	Eclairage public	,6	,0
	Aménagement des aires de jeux	,0	,0
	Certificat de domicile	,0	,0
	Validation des plans de localisation	,0	,0
	Authentification des documents	,0	,0
	Informations	,0	,0
	Autres	,6	,3

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Il ressort du tableau ci-dessus que durant les 12 derniers, 13% des ménages ont demandés le service d'établissement d'acte de naissance dans la commune de Mokolo, pour ce service un peu plus de 3 sur 5 ménages affirment avoir été bien reçu. Un autre service communal demandé est la légalisation des documents 1,90% des ménages et pour ce service un peu plus de 9 sur 10 ménages affirment avoir été bien reçu. Dans la Mairie de Mokolo, 1'accueil de la

plupart des personnels témoin à souhait de leurs courtoisies ainsi que de la dévotion à faire leurs tâches.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3. 41: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

		Temps mis pour obtenir le service communal Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?								
Service con	nmunal	En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total	
Service	Acte de naissance	14,3	2,4	2,4	9,5	26,2	35,7	9,5	100,0	
	Légalisation des documents officiels	,0	16,7	16,7	66,7	,0	,0	,0	100,0	
	Eclairage public		,0	,0	,0	,0	,0	50,0	100,0	
	Autres	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0	

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus 14,30% des ménages répondant ont affirmés que le service d'établissement d'acte de naissance qu'ils ont demandé est en cours et 50% des ménages répondant ont affirmé en cours pour l'éclairage publique. Pour l'acte de naissance, 35,7% des ménages ont affirmé que le service est rendu après un mois. Le temps de traitement de la demande est relatif au fait que les pièces jointes soient complètes ou incomplètes.

Tableau 3. 42: Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

		ménages qui long le temps ce	Rt Cause du temps long ou très long pour rendre service								
Service 6	Service communal		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres (à préciser)	Total		
Service	Acte de naissance	59,5	8,0	4,0	12,0	60,0	12,0	4,0	100,0		
	Légalisation des documents officiels	50,0	33,3	,0	,0	66,7	,0	,0	100,0		
	Eclairage public	100,0	50,0	,0	,0	50,0	,0	,0	100,0		
	Autres	100,0	,0	,0	,0	50,0	,0	50,0	100,0		

D'après le tableau 3.42, 59,50% ménages trouvent long le temps mis pour rendre le servie d'acte de naissance pour 60% ménages à propos de ces services affirment que cela est causé par une mauvaise organisation des services. Pour la légalisation des documents, 50% des ménages répondants trouvent long le temps pour rendre et ces ménages 66,70% déclarent que c'est à cause d'une mauvaise organisation des services. Les responsables des services veulent atteindre que nombre précis de demande de services avant de les traiter.

Tableau 3. 43: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Servi	ce communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance	23,8
	Légalisation des documents officiels	16,7
	Eclairage public	,0
	Autres	,0

Source : Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus pour le service d'acte de naissance 23,80% des ménages affirment avoir payé un pourboire pour obtenir ce service et 16,70 ménages l'affirment pour le service de légalisation. Ce pourboire n'est pas une obligation mais en raison de l'urgence des ménages propose de payer.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Tableau 3. 44: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de Urbaine		,0	,0	,0	,0	1,6
résidence	Rurale	,0	,0	,0	1,0	10,1
	Total	,0	,0	,0	,6	6,8

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

Le tableau ci-dessus montre que 0,6% des ménages répondants ont affirmés qu'ils peuvent faire dans l'accompagnement du village ou quartier dans les actions de développement et 6,80% affirment pouvoir s'impliquer dans la programmation et la budgétisation des actions du développement du village/quartier. Ce désir de s'engager est lié au manquement constaté.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3. 45: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

		Proportion (%) des ménages non atisfaits des services communaux	barenties des services communaux demandes des usagers de la gestion communale de la gestion communale Corruption Mauvais accueil Absentéisme du personnel Manque de professionnalisme Manque de confiance envers Perécutif municipal I' exécutif m									
Service co	Service communal Strate de ésidence Total		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
	Urbaine	49,2	11,5	88,5	1,6	9,8	1,6	3,3	11,5	,0	,0	,0
	Rurale	62,1	21,1	52,0	8,1	22,8	8,1	21,1	70,7	18,7	1,6	3,3
residence	Total	57,1	17,9	64,1	6,0	18,5	6,0	15,2	51,1	12,5	1,1	2,2

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau ci-dessus, 57,10 % des ménages sont non satisfaits des services communaux. Parmi ces ménages, 64,10% sont non satisfait à cause de non information des populations de la gestion communale. Ces ménages s'attentent à ce que la Mairie vient vers eux pour les informés pourtant, ces aux ménages d'aller vers la commune pour s'informer de la gestion communale.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3. 46: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

				es ménage nunale à tr			ager dans	l'amélior	ation du	service re	ndu par
Service co		Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
	Urbaine	31,5	,0	12,9	22,6	,0	,0	,0	4,0	2,4	40,3
Strate de résidence	Rurale	30,8	15,2	31,3	19,7	3,0	6,1	21,2	19,2	30,3	18,2
Toblachee	Total	31,1	9,3	24,2	20,8	1,9	3,7	13,0	13,4	19,6	26,7

Source: Enquête CCAP2, Mokolo 2022

D'après le tableau 3.46, 31,10 ménages affirment pouvoir s'engager à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté, 34,80% affirment pouvoir s'engager à la participation aux activités communautaires. Ce désir de s'engager est dû au fait que pour ces ménages, la commune les doit des comptes.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins.

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;

- Etre disponible;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...);
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;

- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- > Le président :
- > Le rapporteur :
- Les membres :
- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;

- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique

PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Tableau 4. 1:Plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements

Objectif global	Objectifs	Action	Responsable	Pé	riode	Indicateur de	Valeur de	Valeur	Source de	Méthode de
Objectii giobai	spécifique	Action		Début	Fin	résultat	référence	Cible	données	mesure
			Approvi	sionnemen	t en eau pot	able				
		Redynamisation des	Responsable			Rapport / PV de				
		COGES points	secteur eau	2022	2024	réunion de	25%	100%	Communes de	
		d'eau existant		2022	2027	redynamisation des	2070	10070	Mokolo	
	Impliquer les					COGEs				
	populations dans la	Création de nouveau	Responsable			Rapport / PV de			Communes de	
	gestion des points	COGES	secteur eau	2022	2024	réunion de création	30	100	Mokolo	
	d'eau					des COGEs			MOKOIO	
Améliorer l'accès à		Formation /	Responsable			Rapport / PV de			Communes de Mokolo	
l'eau potable dans		recyclages des	secteur eau	2022	2024	réunion de	10	50		
la Commune de		GOGES		2022	2024	formation des	10	30		
Mokolo						COGEs				
	Améliorer l'accès à	Organisation de	Responsable			Rapport / PV de				
	l'eau potable	séance de formation	secteur eau	2022	2024	formation des	0	30	Communes de	
		de population sur la		2022	2024	populations	U	30	Mokolo	
		chaine de l'eau								
1		Organisation des	Responsable	1		Rapport / PV de			Communes de	
		séances de	secteur eau	2022	2024	formation des	0	50	Communes de Mokolo	
		formation des				populations				

Objectif global	Objectifs	Action	Responsable	Pé	riode	Indicateur de	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
Objectii giobai	spécifique			Début	Fin	résultat				
		populations sur les								
		techniques de								
		potabilisation de								
		l'eau								
		Sensibilisation des	Responsable	2022	2024	Rapport / PV de				
		populations sur leur	secteur eau			réunion de			Communes de	
		importance dans la				redynamisation des	0	50		
		gestion des points				COGEs			Mokolo	
	Réhabilitation des	d'eau								
	points d'eau	Sensibilisation des	Responsable							
	existant	populations sur	secteur eau			D / DV J.				
		l'importance de leur				Rapport / PV de	0	50	Communes de	
		contribution pour les				formation des	0	30	Mokolo	
		maintenances des				populations				
		points d'eau								
				San	té		L	L		
	Faciliter l'accès	Plaidoyer pour	Représentant chef							
Améliorer l'accès	aux personnels	l'affectation du	de district de santé			Fiche décharge			District de	
aux soins de santé	soignants	personnel soignant		2022	2025	plaidoyer envoyé	/ /	sante de		
de qualité		dans les formations				piaidoyer envoye			Mokolo	
		sanitaires								

Objectif global	Objectifs	Action	Responsable	Pé	riode	Indicateur de	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de	Méthode de
Objectii globai	spécifique			Début	Fin	résultat			données	mesure
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil	Représentant chef de district de santé			Fiche décharge			District de sante de	
		dans les formations sanitaires		2022	2025	plaidoyer envoyé	/	/	Mokolo	
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	50	100	District de sante de Mokolo	
		Création des COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV de réunion de création des COSA	50	100	District de sante de Mokolo	
		Formation des COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2 à 2025	Rapport / PV de réunion de formation des COSA	0	50	District de sante de Mokolo	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur implication dans l'accès aux soins de santé de qualité	Représentant chef de district de santé	2022	2 à 2025	Rapport / PV de réunion de formation des COSA	0	50	District de sante de Mokolo	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de	Valeur de	Valeur	Source de	Méthode de
Objectii giobai				Début	Fin	résultat	référence	Cible	données	mesure
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025		Fiche décharge plaidoyer envoyé	0	50	District de sante de Mokolo	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	? à 2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	0	50	District de sante de Mokolo	
				Educa	tion					
Améliorer la relation entre parents et	Impliquer les parents dans l'encadrement des	Redynamisation des APEE existant	Responsable des établissements	2022	2024	Rapport / PV de réunion de redynamisation de l'APEE	25%	100%	Minesec et minedub de Mokolo	
enseignants	élèves	Convocation régulier des parents	Responsable des établissements	2022	2024	Rapport / PV de réunion des rencontres.	30	100	Communes de Mokolo	
				Comm	une					
Améliorer la relation entre la population et la Mairie	Information et participation de la population dans les activités communautaire	Organisation de séance de briefing de population sur les informations liée à la commune	Responsable de la commune	2022	2024	Rapport / PV de formation des populations	0	30	Communes de Mokolo	

Ī	Objectif global	Objectifs	Objectifs Action spécifique	Responsable	Période		Indicateur de	Valeur de	Valeur	Source de	Méthode de
		spécifique			Début	Fin	résultat	référence	Cible	données	mesure
			Formation de	Responsable de la	2022		Rapport / PV de				
			comité intermédiaire	commune		2024	formation des	0	50	Communes de	
			entre la mairie et la			2024	populations	U	30	Mokolo	
			commune								

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En somme, nous pouvons dire que, partant du recrutement et formation des enquêteurs jusqu'à la réalisation de l'enquête et livraison des questionnaires auprès du PNDP, le processus de mise en œuvre du CCAP par l'OSC « Tammoundé » au sein de la commune de Pétté en particulier et dans la région de l'Extrême Nord en général se déroule jusqu'ici très bien (sans incident majeur). Chaque acteur directement ou indirectement impliqué joue pleinement son rôle, compte tenue de la maturité dont témoigne la population enquêtée (au regard de la classe d'âge de la grande majorité de la population d'étude), un niveau de crédibilité élevé peut être accordé aux différentes informations collectées et aux différents résultats obtenus. C'est ainsi que, de l'analyse des données collectées, il en ressort que : des 4 secteurs auditionnés dans le cadre des enquêtes de mise en œuvre du CCAP au sein de la commune de Mokolo, 2 seulement présentent un taux de satisfaction sensiblement au-dessus de 57% ; il s'agit de secteur de santé qui vient en premier avec un taux de satisfaction de la population estimé à environ 81%, suivie de près par le secteur des services communaux dont le taux de satisfaction de la population est estimé à environ 74%. Les deux autres secteurs présentent un taux de satisfaction globale de la population inférieur à 54% il s'agit de 37% pour le secteur de l'hydraulique et en moyenne environ 33% pour les trois cycles représentants du secteur de l'éducation de de Mokolo (soit les taux de satisfaction de 28% pour le cycle primaire, de 19% pour le cycle secondaire, et de 6,78% pour le cycle maternel).

Quant aux recommandations, je pense qu'elles ne pourront être objectivement formulées qu'à l'unanimité avec les autres acteurs (particulièrement en présence de la population locale ou de leurs représentants); ceci ne pouvant être possible qu'après la tenue de l'atelier de restitution communale des résultats de l'enquête.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements